

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
BETHUNE
Le : 09/12/2024
Et
Publication ou notification du :
09/12/2024

L'an 2024, le 5 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune s'est réuni à la ANCIENNE MEDIATHEQUE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAECKER Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/11/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/11/2024.

Présents : Mmes : BONNEL MELANIE, CHAVATTE CELINE, EVRARD LUDIVINE, MASSE CELINE, MM : BAUW OLIVIER, CALONNE STEPHANE, CARON CLAUDE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE JEROME, MAZON CHRISTOPHE, WEILLAERT YVES MARIE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELGERY ADELAÏDE à M. DEBAECKER OLIVIER, M. BOUWY MAXIME à Mme MASSE CELINE

A été nommé(e) secrétaire : Mme MASSE CELINE

2024/50 – ENCAISSEMENT CHEQUE DON

Monsieur le Maire montre le don par chèque reçu de M et Mme Mantel Bouton en date du 12 octobre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'accepter le don d'un montant de 10.68€ reçu de M et mme Mantel-Bouton
- de charger M.le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/12/2024
Le Maire
OLIVIER DEBAECKER



REÇU LE 11 DEC. 2024

